

Nouvelles du vent en Charente

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Fontenille
Numéro 1 – Janvier 2017

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Fontenillois seront des acteurs à part entière de la transition énergétique. En effet, c'est à l'été 2017 que le parc éolien de Fontenille produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette étape importante pour ce projet est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent : le parc éolien de Fontenille est composé de cinq éoliennes d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, dont la hauteur du mât s'érige à 95 mètres ! Il sera également le premier projet de La Compagnie du Vent dans ce département.

Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Fontenille pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.

Thierry CONIL
Président



Simulation visuelle du parc éolien de Fontenille

**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Nous vous rappelons qu'un chantier de construction, du fait des risques existants, est interdit au public. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.

**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de Fontenille a été délivré par le préfet de Charente en janvier 2014.

Ce parc sera composé de 5 éoliennes de type Vestas V110, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, implantées sur la commune de Fontenille. Sa production annuelle d'environ 27 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 11 300 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 18 000 tonnes** de CO₂ par an.

Les éoliennes de Fontenille représentent un investissement de plus de 14 millions d'euros. Elles composeront le premier parc éolien de La Compagnie du Vent en Charente.

Le chantier

La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé en décembre 2016 une réunion avec les propriétaires et exploitants des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous, en présence de représentants des municipalités concernées, a permis d'expliquer le déroulement du chantier.

Des intervenants principalement locaux

Le lot électricité a fait l'objet d'un appel d'offres remporté par Gay Electricité pour le Lot Poste et Inéo Atlantique pour le lot Réseau. Ces sociétés de la Marne et de Celles-sur-Belle (Deux Sèvres) se chargeront donc de fournir et d'installer les postes de livraison et le réseau électrique du parc éolien.

L'appel d'offres pour le lot génie civil, quant à lui, a été remporté par le groupement d'entreprises Fondasolutions & Ploquin, toutes deux implantées dans le Vaucluse et en Charente.



Fouille d'une fondation - parc éolien du Bretelle et Echalot(Côte d'Or-21) - 09/ 2011©Julien Bourrelly

La Compagnie du Vent fait également appel à AnteaGroup (agence de Loire-Atlantique), pour l'étude de sol et la validation des fonds de fouilles. Elle a aussi choisi Socotec, implanté en Charente, pour le Contrôle Technique et la Coordination Sécurité et Protection de la Santé, et enfin Elys pour la maîtrise d'œuvre déléguée.

Les aérogénérateurs sont fournis par Vestas. Quant au raccordement au réseau électrique, il sera directement réalisé par Enedis (ex-ERDF).

Début des travaux

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 7 décembre 2016 et les travaux démarreront le 9 janvier 2017.

La première action consistera au terrassement des pistes d'accès sur lesquelles passeront les engins nécessaires à la construction.

Ensuite, l'entreprise Ploquin entamera la fouille des fondations des 5 éoliennes, et l'entreprise Fondasolutions commencera la réalisation des fondations en appliquant le béton de propreté.



Réalisation d'une piste d'accès

Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Vent fera réaliser, conformément à l'étude d'impact sur l'environnement, un suivi du chantier par un écologue ainsi qu'une aire étanche pour le stationnement des engins sur le site.

Travaux à venir

La réalisation des fondations durera jusqu'à fin avril.

Suivront plusieurs étapes :

- l'élargissement des voies communales et du carrefour avec la RD 27 au niveau de la sortie de la N10 des « Maisons rouges », pour permettre l'accès des convois exceptionnels,
- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement en mai 2017,
- l'installation du poste de livraison en mai 2017,
- le montage des éoliennes en juillet 2017,
- le raccordement électrique en août 2017,
- l'installation du système de télésurveillance, les tests et la mise en service en août 2017.

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Deux nouveaux projets éoliens en Nouvelle Aquitaine (ex Poitou-Charentes)

La Compagnie du Vent développe deux nouveaux projets éoliens en Nouvelle Aquitaine : le parc éolien de Turgon en Charente et le parc éolien des Grandes Chaumes dans la Vienne. Ces deux projets viennent d'être soumis à l'avis de la population dans le cadre de l'instruction de leur demande du permis de construire.

Le projet de parc éolien de Turgon compte cinq éoliennes pour une puissance de 16,5 mégawatts avec une production totale annuelle permettant d'alimenter en électricité environ 15 300 personnes*. De son côté, le projet éolien des Grandes Chaumes, d'une puissance totale de 10 mégawatts pour cinq éoliennes, permettrait d'alimenter près de 10 400 personnes* en électricité par an. A eux deux, ces parcs éoliens permettraient d'alimenter en électricité l'équivalent de plus de la moitié de la ville d'Angoulême.



Simulation visuelle du parc éolien de Turgon

Ouverture du chantier du parc éolien de Bois de Montrigaud (Drôme)

L'équipe Construction de La Compagnie du Vent, pour le compte de la Compagnie Eolienne du Pays de Romans, a débuté en septembre 2016 le chantier du parc éolien de Bois de Montrigaud (Drôme). Situé sur la commune de Montrigaud, ce projet compte 12 éoliennes pour une puissance totale de 24 mégawatts. Sa production annuelle environ 55 millions de kilowattheures permettra d'alimenter l'équivalent de 23 500 personnes* en électricité propre et renouvelable et évitera l'émission de près de 38 000 tonnes** de CO₂. La mise en service de ce parc éolien est prévue pour novembre 2017. Outre le parc éolien de Bois de Montrigaud, La Compagnie Eolienne du Pays de Romans a développé le projet de parc éolien de Forêt de Thivolet (Montmiral) qui devrait voir le jour en septembre 2018.



Simulation visuelle partielle du parc éolien de Bois de Montrigaud

Mise en service du parc éolien de la Voie du Moulin (Seine-Maritime)

La Compagnie du Vent a mis en service en octobre 2016 le parc éolien de La Voie du Moulin. Implanté sur la commune de Mesnil-Raoul, ce parc compte cinq éoliennes pour une puissance totale de 10 mégawatts.

Sa production annuelle de près de 22 000 000 kilowattheures permettra d'alimenter l'équivalent de 9 200 personnes* en électricité propre et renouvelable et évitera l'émission de près de 15 000 tonnes** de CO₂. Il s'agit du quatrième parc éolien de La Compagnie du Vent en Seine-Maritime.



Vue partielle du parc éolien de la Voie du Moulin

Journées européennes du Patrimoine : visite du parc éolien de Canet (Aude)

A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2016, La Compagnie du Vent a ouvert au public le parc éolien de Canet, samedi 17 septembre.

Une soixantaine de visiteurs sont venus découvrir cette centrale de production d'électricité propre et renouvelable et bénéficier des explications de professionnels de l'éolien. Ce parc est composé de cinq éoliennes, d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts. Il a été mis en service en juin 2012. Les éoliennes du parc de Canet constituent la cinquième installation de La Compagnie du Vent dans l'Aude.



Groupe de visiteurs sur le parc éolien de Canet lors des Journées du Patrimoine 2016

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fioul.

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : info@compagnieduvent.com

www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr - France Energie Eolienne

www.enr.fr - Syndicat des énergies renouvelables

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables